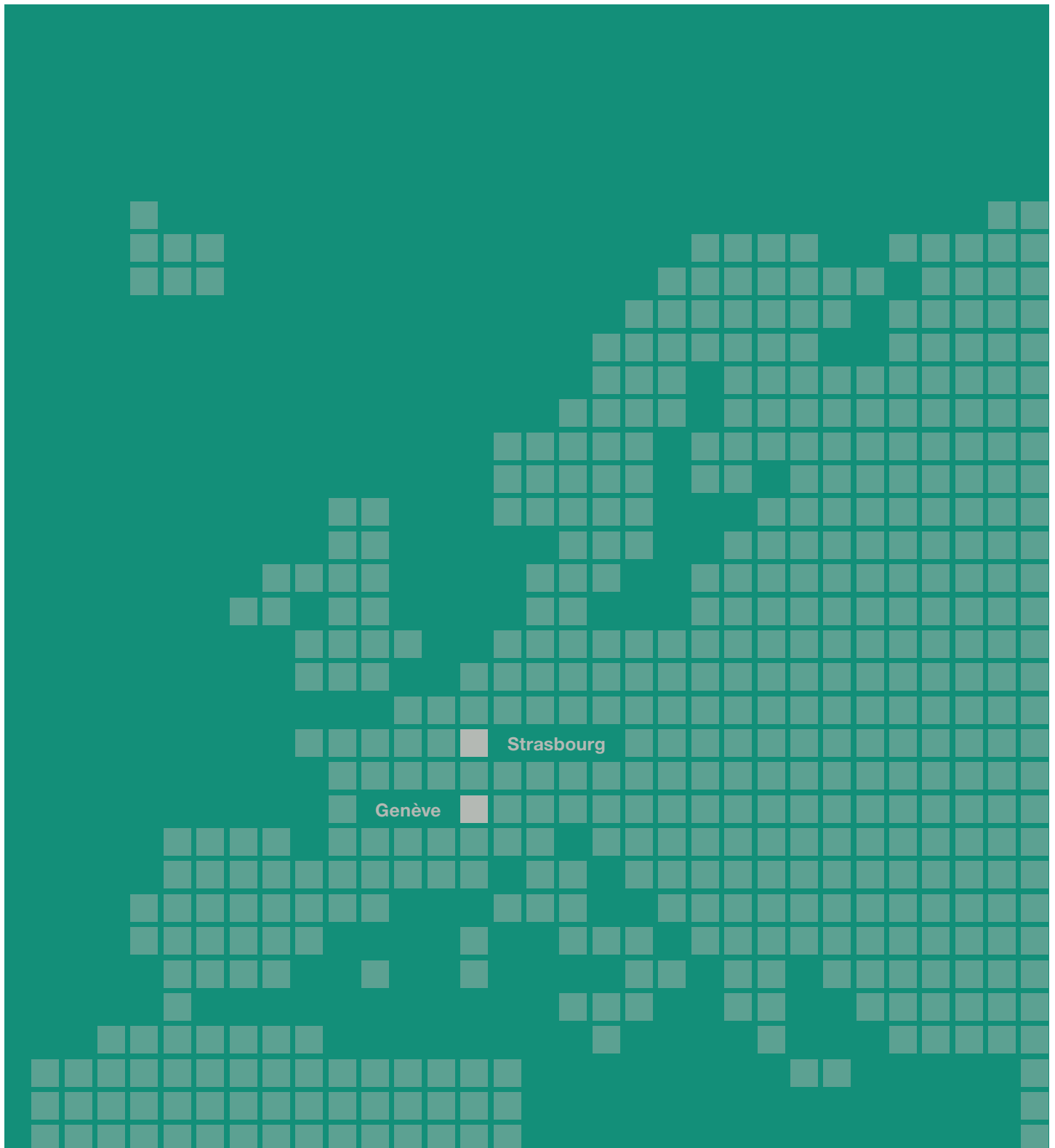


FEDRE

Rapport d'activité 2004

Fondation européenne pour le développement durable des régions
Statut participatif auprès du Conseil de l'Europe
Statut consultatif auprès de l'ECOSOC

European Foundation for the Sustainable Development of the Regions
Participatory status with the Council of Europe
NGO in Special Consultative status with the ECOSOC



Sommaire

1. 2004, Orientations et points forts

2. Energie, transports, tourisme et développement durable

- 2.1 Programme «L'avenir énergétique»
- 2.2 Etude des besoins et des potentiels énergétiques dans les Balkans
- 2.3 Programme Mobilité et Forum à Genève sur la mobilité et le développement durable
- 2.4 Programme Mobilité – Observatoire des transversales alpines
- 2.5 Tourisme en Europe du Sud-Est

3. Réseaux de pouvoirs locaux et régionaux

- 3.1 Appui au réseau des Associations Nationales de Pouvoirs Locaux (NALAS) des pays de l'Europe du Sud-Est
 - 3.1.1 Participation aux séminaires de formation des NALAS
 - 3.1.2 Participation aux réunions d'orientation des activités du réseau
 - 3.1.3 Participation à la création de l'association
 - 3.1.4 Participation à la rédaction de projets des NALAS
- 3.2 Conduite d'un projet de sensibilisation à la gestion de l'eau et des déchets pour l'ensemble des Agences de la Démocratie Locale (ADL)
- 3.3 Réunion de la Commission du Développement durable du Congrès du Conseil de l'Europe à Genève
- 3.4 Cinquième Forum des Villes et Régions du Sud-Est de l'Europe à Budva (Monténégro)
- 3.5 Participation à la création de l'EuroRégion Adriatica

4. Patrimoines naturels

- 4.1 Nature près des Villes : «le Salève autrement»
- 4.2 Déserts du Monde

5. Développement du Site Internet

6. Collaboration avec diverses institutions

7. Ouverture de FEDRE-Strasbourg

8. Equipe-FEDRE

9. Conclusions

Annexes

- Organigramme FEDRE
- Conseil de Fondation FEDRE, FEDRE-Strasbourg, Conseillers et Senior Advisors
- Liste des Partenaires
- Programme d'activités 2005-2006

1. 2004, ORIENTATIONS ET POINTS FORTS

Particulièrement tournée vers les régions et collectivités locales d'Europe et du Maghreb, la FEDRE poursuit et développe durant l'année 2004 ses activités au service du développement durable et de ses trois composantes (économique, environnementale et sociétale) dans trois directions principales :

- Appui aux réseaux de collectivités locales pour faciliter les échanges d'expériences et la coopération, et offrir des moyens de formation et d'information. En 2004, outre la participation au réseau des Associations nationales de pouvoirs locaux (NALAS) des pays du Sud-Est de l'Europe membres du Pacte de Stabilité qui s'est encore renforcée, la Fondation a diversifié ses activités à travers notamment les Agences de la Démocratie Locale (ADL) et la nouvelle EuroRégion Adriatica.
- Programmes thématiques et organisation de forums sur des problèmes complexes liés au développement durable, tels que l'approvisionnement en énergie et en eau, les transports et le traitement des déchets. Les autorités régionales et locales ont de grandes responsabilités dans ces domaines et les choix qu'elles font ont des répercussions directes sur la croissance, le bien-être de leurs habitants et l'environnement. L'événement le plus marquant a été le Forum de Genève sur la mobilité durable.
- Etude prospective des potentiels énergétiques et touristiques dans les Balkans dans le but d'un développement de futurs programmes concrets impliquant directement des acteurs économiques.

Nombre des activités de la FEDRE sont conduites en coopération toujours plus étroite avec le Congrès du Conseil de l'Europe (pouvoirs locaux et régionaux), et notamment sa Commission du Développement durable qui a tenu sa session d'automne à Genève dans le prolongement du Forum de la FEDRE sur la mobilité.

La Fondation collabore également avec différentes agences des Nations Unies, notamment les divisions de l'Energie, du Transport et de l'Environnement de la Commission Economique pour l'Europe (CEE-ONU), l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) avec le Programme CIFAL (Centres Internationaux pour la Formation des Autorités Locales), de même que le PNUE. Elle collabore aussi avec la Commission du développement durable du Comité des Régions de l'Union européenne, et avec le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). La FEDRE bénéficie, en outre, du soutien de la Direction suisse du Développement et de la Coopération ainsi que du Canton de Genève.

Il faut relever aussi les relations permanentes et indispensables existant entre la FEDRE et les opérateurs économiques qui permettent de concrétiser les projets poursuivis.

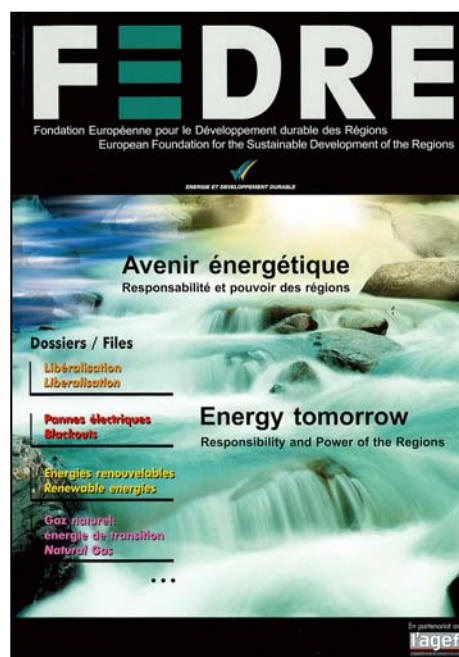
2. ENERGIE, TRANSPORTS, TOURISME ET DEVELOPPEMENT DURABLE

La Fondation a poursuivi avec les divers partenaires intéressés son programme énergétique en se concentrant plus particulièrement cette année sur l'ensemble des pays du Sud-Est de l'Europe. Une réflexion nouvelle a été engagée dans le domaine des transports et de la mobilité, qui a culminé avec le Forum de novembre organisé à Genève. La FEDRE a aussi commencé à examiner les perspectives de développement touristique dans cette zone géographique et les moyens pour que ceux-ci soient respectueux du développement durable.

2.1 Programme « L'avenir énergétique »

Dans le prolongement du Forum « Energie : le pouvoir des régions » de décembre 2003, la FEDRE a poursuivi ses contacts avec de nombreuses régions et villes pour faire connaître les réflexions et témoignages recueillis qui faisaient état d'expériences mettant souvent en exergue les pouvoirs des autorités de proximité sur les choix énergétiques et la désignation de leurs fournisseurs.

La Déclaration finale adoptée lors de ce Forum a été transmise aux instances du Congrès du Conseil de l'Europe qui regroupe les pouvoirs locaux et régionaux des 46 pays-membres (toute l'Europe, à l'exception de la Biélorussie). Sa Commission du développement durable l'a étudiée et l'information a été transmise à l'ensemble des élus siégeant au Congrès.



Une communication a été également présentée au Comité des Régions de l'Union Européenne et à diverses instances concernées.

2.2 Etude des besoins et des potentiels énergétiques dans les Balkans

La FEDRE a effectué une enquête sur les besoins et potentiels énergétiques de l'ensemble de l'Europe du Sud-Est, dans l'optique d'un développement durable. Elle s'est rendue dans tous les pays de cette région afin de rencontrer les sociétés et organisations agissant dans ce secteur et les responsables politiques concernés, du niveau local au niveau national et transfrontalier, pour étudier les points suivants :

Analyse de la situation énergétique par pays

- Consommation par source/type d'énergie
- Production indigène

- Réseau de distribution
- Importation selon les pays de provenance
- Réseau d'approvisionnement (national et interrégional)
- Acteurs économiques (descriptif détaillé)
- Ouverture du marché (influence de l'Etat, privatisation, etc.)
- Consommation par secteur
- Structure des coûts/prix par secteur
- Ressources potentielles (hydrauliques en particulier)
- Difficultés (géographiques, topographiques, climatiques, etc.)
- Décideurs
- Accords régionaux et internationaux

Evaluation des plans de développement par pays

- Sources énergétiques (répartition envisagée)
- Investissements prévus
- Planification
- Subventions selon les niveaux
- Restrictions
- Conditions d'investissement (participation, exonération fiscale, etc.)
- Aide internationale
- Accords internationaux envisagés (coopération, échanges, etc.)
- Projets de développement et état d'avancement

Coopération internationale

- Région des Balkans (réseau électrique, pipelines, gazoducs, etc.)
- UE
- Autres pays
- Banque mondiale et autres acteurs institutionnels

Synthèse régionale

- Données globales
- Plans interrégionaux
- Organes de décision transnationaux et fonctionnement

Ces rapports sont étudiés avec les entreprises collaborant avec la FEDRE et susceptibles d'être des partenaires dans ce domaine énergétique, déterminant pour l'avenir de la région. Elles examinent maintenant avec la FEDRE les modalités et les objectifs des étapes suivantes en tenant compte des besoins et moyens locaux tant au niveau politique qu'économique.

2.3 Programme Mobilité et Forum à Genève sur la mobilité et le développement durable

Fruit d'une collaboration avec le Congrès du Conseil de l'Europe, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la CEE-ONU, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'UNITAR, et le WBCSD, le Forum FEDRE des 22 et 23 novembre 2004 s'est consacré aux formes de mobilité compatibles avec le développement durable. Le Forum a réuni plus de trois cents participants et a diffusé des informations à plus de 6000 destinataires. Grâce à ses contacts avec les milieux économiques en général, et avec les constructeurs automobiles plus particulièrement, le vice-Président de la FEDRE Daniel Goeudevert a joué un rôle décisif dans la conduite de ce programme concernant la mobilité « douce ».

Au terme du dernier rapport *Mobilité 2030* du WBCSD, il apparaît clairement que les pratiques actuelles constatées dans le domaine du transport des personnes et des marchandises sont trop souvent incompatibles avec le développement durable et ont des conséquences de plus en plus graves sur le fonctionnement de nos sociétés et de nos économies. Pour faire face aux problèmes, concertation et coopération sont nécessaires entre les diverses parties prenantes que sont les autorités politiques, aux niveaux national et local, les consommateurs, les entreprises, les instituts de recherche.

Le Forum de la FEDRE a contribué à cette concertation puisqu'il a rassemblé autorités locales, chercheurs, représentants d'organisations et d'institutions internationales et régionales, représentants de grandes sociétés spécialisées dans la fourniture d'énergie et de l'industrie automobile.

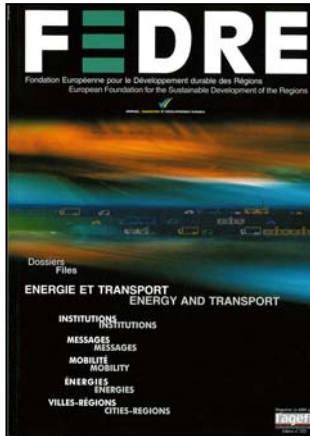


Klaus Töpfer - Directeur exécutif du PNUE

Le Forum a débuté par un bilan de la situation en s'appuyant sur des statistiques économiques, environnementales et sanitaires et sur des projections qui ont situé l'ampleur des problèmes. Les débats ont ensuite porté sur l'évolution des moteurs et des carburants où se sont notamment exprimés scientifiques, producteurs et constructeurs.

Durant la deuxième journée ont été abordées les principales mesures réglementaires prises ou envisagées par diverses instances internationales ou nationales, dont la Suisse avec la participation d'un représentant de l'Office Fédéral de l'Energie. Ce pays apparaît en Europe comme un pionnier en matière de transfert de la route au rail grâce à sa politique en faveur du ferroulage (ou intermodalité) et à la construction en cours de deux nouveaux grands tunnels ferroviaires alpins (Lötschberg et Gothard). La parole a ensuite été donnée aux

autorités régionales, et surtout locales, européennes, qui jouent un grand rôle dans la réglementation de la circulation et l'orientation donnée aux transports publics. Le témoignage d'expériences de certaines villes et régions d'Europe a constitué le temps fort du Forum. La description des mesures prises et des difficultés rencontrées dans la mise sur pied d'une politique de transports conforme aux objectifs de la mobilité durable a suscité un vif intérêt. La place importante donnée aux autorités locales et régionales toujours mises en relation avec les acteurs économiques est une des particularités de la FEDRE.



Une « Déclaration de Genève » sur la mobilité durable a été adoptée le 23 novembre, avant les Conclusions auxquelles ont participé plusieurs personnalités, dont le Maire de Genève.

Pour faire connaître le contenu des débats, la FEDRE a invité une trentaine de journalistes internationaux des différents médias. En outre, la plupart des intervenants ont produit des textes publiés dans la revue de la FEDRE tirée à 15'000 exemplaires et largement diffusée aux autorités locales et régionales.

Le Forum a suscité des demandes d'organisation de colloques dans certaines régions d'Europe et le président de la FEDRE présentera au début 2005 des rapports sur le Forum et les problèmes de l'évolution climatique devant la Commission du Développement durable du Comité des Régions de l'Union Européenne à Bruxelles et du Congrès du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

2.4 Programme Mobilité – Observatoire des transversales alpines

A l'issue du Forum FEDRE « Tunnels 2000 », la Fondation a mis en place un Observatoire des transversales alpines. Durant l'année 2004, les données liées aux ouvrages existants et aux projets routiers et ferroviaires traversant les Alpes ont continué d'être collectées et la FEDRE a participé à plusieurs colloques et conférences sur ce thème afin de promouvoir une vision globale et partagée des transports à travers les Alpes.

Le principe du transfert de la route vers le rail est en général politiquement admis mais sa réalisation est lente. L'adaptation à des normes de sécurité plus strictes de plusieurs ouvrages, après les accidents du Mont-Blanc, du Gothard et du Tauern, provoque des restrictions et des déplacements de circulation qui soulignent encore une fois la nécessité de prendre en compte l'ensemble de l'Arc alpin, de pratiquer dans cette perspective une équitable répartition des flux et d'éviter des retards nouveaux dans la concrétisation des chantiers en cours et des projets avancés.

2.5 Tourisme en Europe du Sud-Est

Diverses zones de la région du Sud-Est de l'Europe disposent, de par la qualité de leurs sites, d'un important potentiel d'attractivité qui mérite d'être valorisé.

La tentation peut être grande de procéder à des urbanisations outrancières ne prenant pas en compte le patrimoine naturel et desservant finalement, par une densification excessive et des projets mal intégrés ne répondant pas aux attentes de la clientèle touristique, les objectifs économiques poursuivis.

La FEDRE a, dès le Forum de Budva, attiré l'attention des autorités concernées et des promoteurs sur la nécessité de disposer de réglementations et de projets s'inscrivant dans des programmes harmonieux d'aménagement du territoire prenant notamment en compte les dispositions européennes sur le respect des paysages.

Un autre volet de ce secteur est celui de la formation touchant les multiples métiers du tourisme. La FEDRE a été invitée par le Congrès du Conseil de l'Europe à établir un premier inventaire des centres de formation de l'ensemble de l'Adriatique dans la perspective de coordonner les programmes et d'harmoniser la promotion de cette région.

3. RÉSEAUX DE POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Profitant des acquis des années antérieures, la FEDRE a largement concentré son activité au niveau local et régional dans les Balkans, avec pour orientation principale le renforcement des réseaux. La Fondation pense en effet que, faute d'une mise en réseau efficace, toutes les initiatives locales qui germent ici et là en Europe du Sud-Est auront beaucoup de mal à se développer et à établir les contacts internationaux qui leur sont nécessaires. En 2004, conformément au mandat confié par la DDC, la FEDRE s'est concentrée sur le réseau des Associations de Pouvoirs Locaux (NALAS) de onze pays de l'Europe du Sud-Est et sur celui des onze Agences de la Démocratie Locale (ADL) présentes dans six pays des Balkans, en s'efforçant parallèlement de renforcer les contacts entre eux comme avec d'autres organisations poursuivant des buts semblables. Malgré les difficultés rencontrées pour que ces réseaux soient opérationnels, les efforts engagés sont positifs par l'enjeu qu'ils représentent.

3.1 Appui au réseau des Associations Nationales de Pouvoirs Locaux (NALAS) des pays de l'Europe du Sud-Est

3.1.1 Participation aux séminaires de formation des NALAS

En 2004 tout comme les années précédentes depuis 2001, le Secrétaire exécutif de la FEDRE a participé à chacune des réunions (ateliers) des NALAS, soit les 5 et 6 mars à Montalcino (Italie), les 6 et 7 avril à Budva (Monténégro), les 5 et 6 juillet à Bled (Slovénie), les 17 et 18 septembre à Mostar (Bosnie-Herzégovine) et du 24 au 26 octobre à Zagreb (Croatie) à l'occasion d'une rencontre ministérielle du Pacte de Stabilité sur la gouvernance locale.

L'atelier de Bled, financé par la DDC, était consacré à «La protection de l'environnement : rôle et défis pour les autorités locales et leurs associations ». Le Secrétaire exécutif de la FEDRE y a présenté un rapport, «Waste and Water

Management at Local and Regional Level in South-Eastern Europe », recensant et exposant les programmes internationaux les plus significatifs en cours dans le domaine de la gestion décentralisée de l'eau et des déchets en Europe du Sud-Est.

3.1.2 Participation aux réunions d'orientation des activités du réseau

Seule invitée extérieure, si l'on excepte le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe lui-même et les donateurs engagés auprès des NALAS (notamment la DDC et la Fondation Soros), la FEDRE a participé régulièrement en 2004 aux réunions des « officiers de liaison » des NALAs au cours desquelles se prennent les décisions stratégiques pour l'avenir du réseau.

3.1.3 Participation à la création de l'association des NALAS

La FEDRE a participé à la réunion de Paris des 18 et 19 décembre 2003 où les Statuts de la future Association ont fait l'objet de discussions approfondies. Sur proposition de la FEDRE, la catégorie de « membre associé » des NALAS a été incluse dans le projet de statuts. Il a été envisagé que deux d'entre eux seraient représentés avec droit de vote au sein du Comité des « Officiers de Liaisons »¹, organe intermédiaire entre l'Assemblée générale (où les membres associés sont seulement observateurs) et le Bureau exécutif restreint (Président, Directeur exécutif, Trésorier, deux Officiers de liaison, un représentant du Conseil de l'Europe). Ce Comité des Officiers de liaison jouit, conformément à l'initiative de la FEDRE, de pouvoirs significatifs, puisqu'il peut faire des propositions à l'Assemblée générale, qu'il décide des réunions du réseau ainsi que des projets communs au réseau, qu'il met en œuvre les orientations définies par l'Assemblée générale (Statuts de l'Association, art. 12). Par ailleurs, les Officiers de liaison étant jusqu'alors ceux qui ont incarné le réseau, et donc qui le connaissent le mieux, on peut s'attendre à ce qu'ils aient, au moins dans les premiers mois et même dans les premières années, un rôle moteur au sein de la nouvelle Association.

Ces orientations furent rediscutées et confirmées à Montalcino lors d'une réunion du réseau qui eut lieu les 5 et 6 mars 2004. Finalement, les Statuts de la nouvelle Association ont été signés le 27 mai 2004 à Strasbourg, à l'occasion d'une séance solennelle, dans le grand Hémicycle du Conseil de l'Europe.

La FEDRE, dont le Président était signataire, fait donc partie des membres fondateurs de la nouvelle Association NALAS, aux côtés du Conseil de l'Europe et du Pacte de Stabilité (et bien sûr des diverses Associations nationales d'autorités locales des pays du Sud-Est).



Claude Haegi - Président de la FEDRE

¹ Dans la terminologie des NALAS, les « Officiers de liaison » sont les représentants permanents (un par association) de chacune des associations membres auprès du réseau, et ce depuis fin 2001

La notion de membre associé permettra au réseau NALAS d'avoir des relations officielles et organiques avec d'autres réseaux de villes et autorités locales en Europe. En tant que membre fondateur, la FEDRE s'est engagée à constituer en 2005 ce réseau des membres associés aux NALAS.

3.1.4 Participation à la rédaction de projets des NALAS

Parallèlement à sa contribution aux réflexions qui ont conduit à l'institutionnalisation des NALAS qui seront enregistrés en 2005, la FEDRE a contribué à l'évolution des activités du réseau. En sus des séminaires de formations, le réseau développera des projets concrets, comme le souhaitait du reste la DDC (Direction suisse du Développement et de la Coopération) qui est un important contributeur à ce programme.

Fin mai 2004, la FEDRE, suite au séminaire NALAS qu'elle avait organisé à Genève en 2002 sur des problèmes transfrontaliers, a reçu de ceux-ci mandat de rédiger un pré-projet sur la promotion de coopérations transfrontalières décentralisées.

Le Ministère allemand des Affaires étrangères a été approché sur la base du pré-projet et a marqué son intérêt à soutenir financièrement le projet final durant les années 2005 et 2006, pour un budget d'environ 550'000 euros. Le projet, mis au point avec la Secrétaire du réseau et le modérateur des ateliers, a été envoyé au Ministère allemand le 15 décembre, une décision étant attendue en 2005.

Le projet, intitulé « Cross-border Co-operation and Networking in South-Eastern Europe », porte sur l'information réciproque (avec notamment la rédaction d'un manuel de la coopération transfrontalière dans les Balkans), l'échange d'expériences, la formation et la résolution concrète de problèmes. La durée prévue est de deux ans (2005-2006). Le budget demandé au Ministère allemand pour 2005 se monte à environ 400'000 euros.

3.2 Conduite d'un projet de sensibilisation à la gestion de l'eau et des déchets pour l'ensemble des Agences de la Démocratie Locale (ADL)

La FEDRE avait conçu l'idée, au printemps 2002, d'un projet sectoriel, orienté vers le développement durable, dont l'originalité serait de concerner l'ensemble des Agences de la Démocratie Locale (ADL).

Ce projet a été soumis en 2003 au Canton de Genève qui a décidé de lui attribuer une subvention de 125'000 CHF. Il a été officiellement lancé lors du Quatrième Forum des Villes et Régions du Sud-Est de l'Europe à Prijedor en septembre 2003.

Le but est de rendre les ADL à même de formuler elles-mêmes un ou deux projets-pilotes qui seront soumis au Canton de Genève, ou à d'autres partenaires si cela était nécessaire, pour être développés sur place. La première phase, celle de l'évaluation des besoins, a été achevée début 2004. Durant les deux phases

ultérieures, la décision a été prise de se concentrer sur le domaine de la gestion de l'eau et des déchets. Une campagne d'information a été menée durant toute l'année 2004 par les ADL, notamment à l'aide de brochures et de dépliants en langue locale sur ce qu'il faut faire et ne pas faire pour préserver l'environnement en matière de gestion des déchets.

Au cours de cette même année 2004, un inventaire des besoins et des priorités a été effectué dans les dix localités abritant les ADL. Des séminaires de formation seront mis sur pied au premier semestre 2005 en collaboration et avec l'appui des Villes de Lausanne, Neuchâtel et Bellinzona qui font partie du réseau de partenaires des ADL.

Ce programme – qui pourrait être élargi au-delà des ADL – mériterait de disposer de plus de moyens car il répond à des problèmes locaux très concrets pouvant être assez aisément maîtrisables.

3.3 Réunion de la Commission du Développement durable du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe à Genève

La Commission, - présidée par Keith Whitmore, élu de Manchester, qui est assisté pour les pouvoirs locaux du Maire d'Astrakhan en Russie, Igor Bezroukavnikov, et, pour les pouvoirs régionaux de Suvi Rihtniemi, élue de la région d'Helsinki – a tenu exceptionnellement sa réunion d'automne à Genève, dans le prolongement du forum organisé par la FEDRE en novembre 2004 sur le thème de la mobilité. Les membres de la Commission ont ainsi pu participer à l'ensemble des débats.

La session de Genève de la Commission s'est intéressée aux énergies renouvelables, à la gestion locale et régionale des déchets et à l'emplacement des décharges, à l'aménagement du littoral, à la comptabilité environnementale au niveau local et régional, à la régénération des zones minières et industrielles, à la participation des jeunes au développement durable dans les régions, et au développement durable dans la région transfrontalière Euro-Adriatica.

La Commission a apprécié le déroulement du Forum FEDRE, dont le Congrès était partenaire, la qualité des intervenants et la richesse des échanges. Ce fut également l'occasion de concrétiser le rapprochement avec la Commission du Développement durable du Comité des Régions de l'Union Européenne, présidée par Olivier Bertrand, afin de créer des synergies entre les deux institutions.

3.4. Cinquième Forum des Villes et Régions du Sud-Est de l'Europe à Budva (Monténégro)

Les 11 et 12 octobre 2004, le 5^e Forum des Villes et Régions de l'Europe du Sud-Est (11^e Forum Economique des Régions d'Europe) a eu lieu à Budva (Monténégro) et a réuni environ 300 personnes.

Dans le cadre des « Forums des Villes et Régions du Sud-Est de l'Europe » la FEDRE a vocation d'y traiter la partie économique (Forum économique des régions d'Europe), tenant compte des liens permanents qu'elle entretient avec ce secteur. A Budva, une même démarche fut entreprise qui permit à la FEDRE, durant cette réunion, d'organiser des rencontres entre acteurs politiques et économiques de régions diverses.

En plus d'être un carrefour et un lieu d'échanges important, ces Forums de Villes et Régions du Sud-Est de l'Europe ont lancé un certain nombre d'idées novatrices, tant dans le domaine de la coopération transfrontalière que dans celui de la mise en commun des initiatives décentralisées dans les Balkans (les NALAS en sont un exemple).

Les thèmes principaux du Forum de Budva furent le développement économique et social et la lutte contre la corruption. La création imminente d'une EuroRégion Adriatica a aussi été discutée (voir *infra*). Dans la Déclaration finale du Forum, la FEDRE a reçu notamment un mandat spécifique concernant le tourisme dans l'Adriatique.

3.5 Participation au lancement de l'EuroRégion Adriatica

Après des réunions tenues à Pula, puis à Dubrovnik, et ensuite à Budva, auxquelles participait, Alain Deriaz, le représentant de la FEDRE chargé des relations avec les entreprises, l'EuroRégion Adriatica était créée à Termoli les 8 et 9 novembre 2004 par un protocole d'accord



entre les autorités régionales concernées. Ses principaux domaines d'activités seront la pêche, l'environnement, le tourisme, les transports et l'énergie, l'agriculture. Le Président de la FEDRE, Claude Haegi, ainsi que Alain Deriaz, ont participé à la réunion fondatrice de la nouvelle EuroRégion. La FEDRE siège à l'organe de direction, appelé « Conseil de l'Adriatique », de même que dans deux Commissions spécialisées : tourisme, transport et énergie.

Répondant à une demande précise qui lui a été faite à cette occasion, la FEDRE s'est engagée à fournir un rapport sur les ressources existantes dans le domaine de la formation aux métiers de l'hôtellerie et du tourisme des deux côtés de la Mer Adriatique. Ce rapport sera rendu en 2005.

Il est évident que si la création de cette EuroRégion représente un intérêt pour l'Italie, son enjeu est bien plus important pour les pays balkaniques côtiers.

4. PATRIMOINES NATURELS

4.1 Nature près des Villes : « le Salève autrement »

A l'occasion de l'« Année internationale de la Montagne », la FEDRE a lancé en 2002 un programme pour le développement durable du tourisme sur le Mont

Salève (altitude 1300 mètres). Le Salève près de Genève est un site transfrontalier très fréquenté par les sportifs et les amis de la nature ainsi que les familles qui s'y déplacent surtout le week-end ou pendant les vacances. On peut y accéder par de nombreux sentiers, un téléphérique et une route malheureusement trop souvent empruntée.

Le programme de la FEDRE est axé sur le développement durable comprenant la protection du patrimoine naturel des zones proches des agglomérations urbaines. Son objectif à court terme est le maintien du téléphérique (transport collectif alternatif à la voiture) toujours menacé dans son existence, le maintien de transports publics (autobus) complémentaires, et la diminution de la circulation automobile.

L'accent a été mis sur une meilleure accessibilité du Mont Salève par la mise à disposition tous les week-ends à la belle saison de navettes gratuites pour atteindre la station de départ et se déplacer sur la crête de la montagne.

Autre avantage proposé: l'abonnement UNIRESO (Transports publics genevois et de France voisine) offre 50% de réduction sur le prix du téléphérique.

Comme les années précédentes, le programme de la FEDRE a également proposé diverses activités sur le Mont Salève, notamment les sentiers géologiques et les sentiers botaniques (excursion-découverte gratuite d'une heure environ).

Lors de la Foire de Genève de novembre 2004, la FEDRE disposait d'un stand qui lui a notamment permis de faire mieux connaître, à côtés d'autres activités, son programme « Le Salève autrement ».



Ce programme local, qui est parrainé par l'Association des Régions frontalières européennes, doit avoir valeur d'exemple en matière d'équilibre entre zones urbaines et naturelles, ces dernières jouant un rôle majeur pour l'équilibre écologique. Les politiques d'aménagement du territoire devraient mieux tenir compte de la nécessité de disposer de véritables couronnes naturelles autour des agglomérations urbaines.

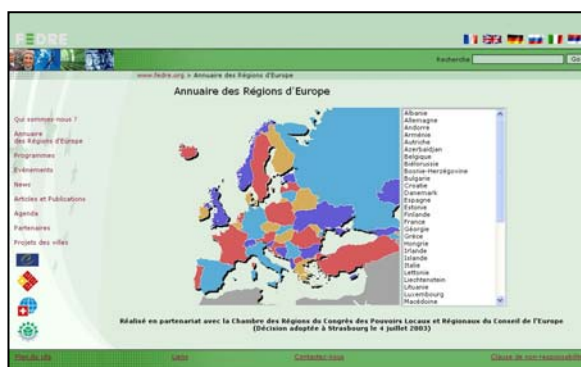
4.2 Déserts du Monde

L'espace géographique de la FEDRE comprend l'ensemble des pays-membres du Conseil de l'Europe, dont la Russie avec sa vaste zone asiatique, ainsi que les pays du Maghreb. C'est ainsi qu'une antenne de la Fondation Déserts du Monde, domiciliée à Alger et présidée par le Ministre Chérif Rahmani, a été installée à l'adresse de la FEDRE à Genève, siège européen des Nations Unies regroupant de nombreuses agences spécialisées dans le domaine de l'environnement et du développement durable en général.

Les objectifs de la Fondation s'inscrivent totalement dans la continuité des actions des Nations Unies en faveur du développement, du respect des patrimoines culturels et naturels et se base sur la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable. Le réchauffement climatique de la planète se traduit par une progression des zones désertiques partout dans le monde, particulièrement au Sahara. La Fondation a pour objectif de promouvoir des actions à l'échelle locale, régionale et internationale, afin d'aider les populations à lutter contre la désertification, mais aussi contre la pauvreté et pour la valorisation des civilisations des peuples du désert.

En novembre 2004, une première présentation de Déserts du Monde a pu être faite à la Foire de Genève sur les espaces coordonnés par la FEDRE.

5. DÉVELOPPEMENT DU SITE INTERNET



Le site actualisé de la FEDRE, qui donne des informations sur l'ensemble de ses activités et son organisation, a été mis en ligne en 2003. Outre des travaux de constante mise à jour, la principale innovation en 2004 a été l'introduction d'une sixième langue, l'italien, qui s'est ajoutée au français, anglais, allemand, russe

et serbo-croate.

Par ailleurs, des liens renvoyant à d'autres sites régionaux ont été systématiquement créés sur les quelque 755 fiches qui constituent l'Annuaire des Régions d'Europe du site de la FEDRE. Cet annuaire fournit des descriptions géographiques et économiques et les portails de ces régions.

D'autres projets sont en vue concernant la gestion du site. Leur réalisation dépend de nouvelles sources de financement.

6. COLLABORATION AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS

Les relations très étroites entre la FEDRE et le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe se sont encore renforcées par une participation régulière de la FEDRE aux réunions du Congrès, avec aussi la venue à Genève de sa Commission du Développement durable à l'occasion du Forum FEDRE sur la mobilité, de même qu'avec la participation de la Fondation à la création de l'association des NALAS et de l'EuroRégion Adriatica, deux initiatives dans lesquelles le Congrès et son Président, Giovanni di Stasi, par ailleurs membre du Conseil de la FEDRE, sont très impliqués.

Les relations avec la Commission Economique pour l'Europe (CEE-ONU), établies dès la création de la FEDRE, sont particulièrement importantes pour traiter de sujets spécifiques tels que l'énergie, les transports ou les normes qui touchent directement le développement durable.

L'année 2004 a été aussi l'occasion de consolider les relations avec l'UNITAR, dont le vice-Président de la FEDRE, Yves Berthelot, est aussi « Senior Advisor ». Cette collaboration concerne aussi les Centres Internationaux de Formation des Acteurs Locaux (CIFAL) : la FEDRE fait partie notamment du Conseil d'Administration du CIFAL de Divonne-les-Bains et est membre fondatrice, le 28 juin 2004, du CIFAL de Plock en Pologne.

Dans ce droit fil, la Fondation a introduit en 2004 une demande auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC) pour obtenir le statut consultatif (accordé début 2005).

7. OUVERTURE DE FEDRE-STRASBOURG

Compte tenu de l'évolution de ses liens avec l'Union Européenne, la FEDRE se devait de disposer d'un ancrage au sein de celle-ci, qui complète l'intérêt d'être à Genève, centre européen des Nations Unies et de plusieurs de ses agences agissant en faveur des diverses composantes du développement durable.

Il a paru logique d'être domicilié à Strasbourg, étant donné les liens originels et fonctionnels qui unissent la FEDRE au Conseil de l'Europe.

A partir de juin 2004, les Statuts d'une association de droit alsacien et mosellan, baptisée « Forum Européen pour le Développement durable des Régions » (FEDRE), ont été rédigés et signés, avant que des démarches soient entreprises auprès de la Maison des Associations de Strasbourg pour qu'elle accepte de la domicilier, ce qu'elle a confirmé par un courrier daté du mois d'octobre.

Sur cette base, un dossier complet a été déposé auprès du Tribunal d'Instance de Strasbourg pour que la nouvelle Association y soit enregistrée (ce qui sera fait le 28 février 2005).

8. EQUIPE FEDRE

La Fondation s'appuie sur son Conseil, dont le Président Claude Haegi et les deux vice-Présidents, Yves Berthelot et Daniel Goeudevert, forment le Bureau. Le Secrétaire exécutif, François Saint-Ouen, suit plus particulièrement les relations institutionnelles européennes et coordonne les programmes du Sud-Est européen. La FEDRE a occupé en permanence entre sept et huit personnes dont deux en cycle de formation. Deux conseillers spécialisés disposant d'expériences internationales, Gérard Fatio dans le domaine des technologies, Alain Deriaz dans les relations avec les Partenaires privé-public et les marchés. D'autres conseillers, dont Roberto Borghini, qui dirige depuis Milan l'antenne énergie de la FEDRE

pour l'Italie, ainsi que diverses personnalités, élargissent les forces de travail de la FEDRE. Christiane Dubois, qui a rejoint la FEDRE en 2004, fonctionne en tant que Directrice des Opérations.

Le Président, les vice-Présidents et le Secrétaire exécutif ont eu aussi l'occasion pendant cette année de répondre à diverses sollicitations pour participer à des conférences et forums dans plusieurs régions d'Europe où ils se sont exprimés sur les thèmes traités dans le cadre des programmes de la FEDRE.

Par leur engagement, tous portent le message dominant de la Fondation pour soutenir un développement qualitatif répondant à des attentes économiques, environnementales, sociales et culturelles.

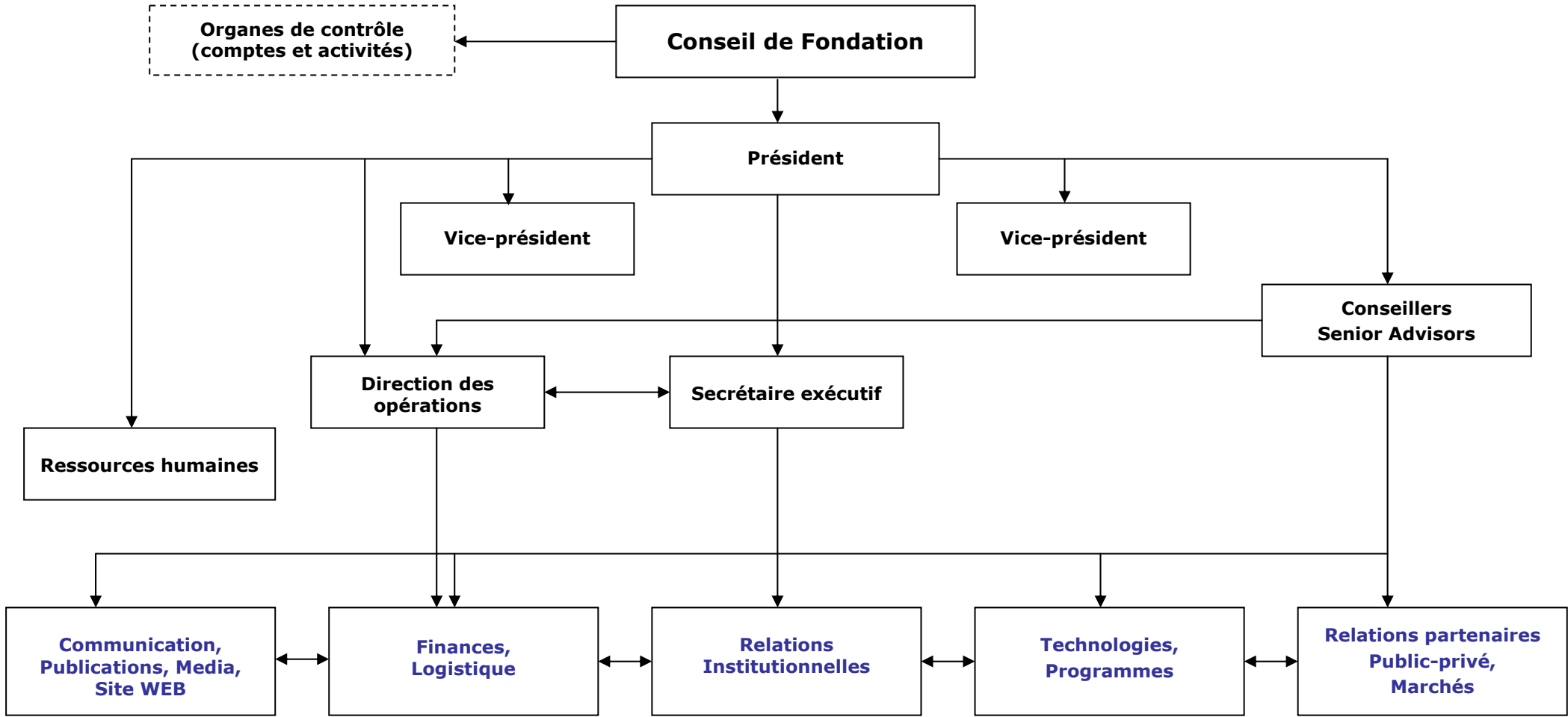
9. CONCLUSIONS

Le bilan de l'année 2004 a été positif. La FEDRE a pu poursuivre, consolider et élargir ce qu'elle a entrepris depuis sa création. Elle a su renforcer ses relations institutionnelles et scientifiques, et approfondir ses échanges avec des partenaires économiques qui la soutiennent et qui contribuent à la concrétisation des objectifs fixés en matière de développement durable.

En 2005, la FEDRE intensifiera ses actions, en s'appuyant sur les réseaux de pouvoirs de proximité locaux et régionaux. Sa collaboration avec des partenaires scientifiques et économiques, pour contribuer toujours davantage à une meilleure prise de conscience des enjeux, est devenue incontournable. Elle s'est déjà fortement renforcée. La FEDRE se concentrera d'abord sur la problématique des changements climatiques, leurs causes et leurs conséquences, puis sur ses programmes thématiques que sont en particulier l'énergie, les transports, le tourisme et la préservation des patrimoines naturels comme sources d'équilibre écologique.

Site de la FEDRE : www.fedre.org
Site du Salève : www.salève.ch

**Organigramme de la
Fondation Européenne pour le Développement durable des Régions**





CONSEIL DE LA FEDRE

Fondation Européenne pour le Développement durable des Régions

Claude Haegi, Président

Président et administrateur de sociétés et fondations, ancien Président et Membre du Gouvernement de la République et Canton de Genève, ancien Maire de Genève, Membre d'honneur et ancien Président du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe.

Yves Berthelot, Vice-Président

Président du Comité Français de Solidarité Internationale, Attaché Spécial de Recherche ("*Senior Research Fellow*") de l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR), ancien Secrétaire exécutif de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Europe.

Daniel Goeudevert, Vice-Président

Consultant international, ancien vice-Président du groupe Volkswagen et ancien Président du Directoire de la marque Volkswagen.

Ulrich Bohner, Membre

Directeur exécutif du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe.

Jerzy Regulski, Membre

Président de la Fondation pour le Développement de la Démocratie locale (Varsovie), ancien Ministre et ancien Représentant permanent de la Pologne auprès du Conseil de l'Europe.

Giovanni Di Stasi, Membre

Président du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, Conseiller régional et ancien Président de la Région de Molise (Italie).

CONSEIL DE LA FEDRE-Strasbourg

Forum Européen pour le Développement durable des Régions

Le Conseil de la FEDRE-Strasbourg est formé des membres de la fondation FEDRE, auxquels s'ajoute :

Vladimir Petrovsky, Membre

Ambassadeur, ancien Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève.

CONSEILLERS ET SENIOR ADVISORS DE LA FEDRE

Roberto Borghini, Responsable pour l'Italie du programme Energie

Claire Colomé, Coordinatrice du programme « Le Salève autrement »

Alain Deriaz, Relations Partenariat privé-public, marchés internationaux

Gérard Fatio, Conseiller technologique

Vladimir Gougkaev, Relations avec les pays de la Communauté des Etats Indépendants (CEI)



LES PARTENAIRES DE LA FEDRE

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Conseil de l'Europe (statut participatif)
- Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe (statut d'observateur)
- Comité économique et social (ECOSOC) des Nations Unies (statut consultatif)
- Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)
- Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR), Convention cadre
- Comité des Régions de l'Union Européenne
- Confédération suisse, Affaires étrangères, Direction du Développement et de la Coopération (DDC)
- Canton de Genève
- Ville de Genève
- Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)
- Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris
- World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)
- Institut Choiseul (Paris)
- Fondation Denis de Rougemont pour l'Europe
- Fondation Déserts du Monde

PARTENAIRES PRIVÉS

- AlpEnergie
- Compagnie nationale du Rhône (CNR)
- Connex
- Dalkia
- Distrigas
- Electrabel (groupe Suez)
- Electricité de France (EDF)
- Energie du Rhône
- Energie Ouest Suisse (EOS)
- EuroNews
- Gaz de France (GDF)
- Gaznat
- Services Industriels de Genève (SIG)
- Sonatrach
- Sonelgaz
- Swissgas
- Total
- Veolia Environnement
- VSG-ASIG

La FEDRE remercie ses partenaires institutionnels et privés qui lui apportent leur appui à divers degrés et rendent possible son action.



ACTIVITES 2005-2006

- Poursuite du programme FEDRE sur les diverses sources énergétiques.
- Poursuite du programme FEDRE sur la mobilité (transports).
- Soutien au réseau NALAS des Associations nationales d'autorités locales du Sud-Est de l'Europe.
Activité continue sur 2005 et 2006. Programme institutionnel/Balkans
- Clôture de la première étape du programme sur la sensibilisation au traitement de l'eau et des déchets dans l'ex-Yougoslavie.
Premier semestre 2005 (avec les Agences de la Démocratie Locale). Programme Balkans
- Participation aux diverses réunions du Congrès des Pouvoirs Locaux et régionaux du Conseil de l'Europe : bureau, commission permanente, commissions (statut participatif).
Activité continue sur 2005 et 2006. Programme institutionnel
- Présentation à la Commission du Développement durable du Comité des Régions de la problématique climatique et de l'évolution des transports.
Bruxelles, 1^{er} mars 2005. Programme Climat et Mobilité
- Dans le cadre de l'engagement de la FEDRE sur les services essentiels (programme des Nations Unies), réunion d'experts FEDRE/UNITAR sur l'accès au financement des services essentiels pour les collectivités locales.
Genève, Centre International de Conférences de Genève, 20-22 juin 2005
- VI^e Forum des Villes et Régions du Sud-Est de l'Europe (Congrès du Conseil de l'Europe) et 12^{ème} Forum économique FEDRE.
Sinaia (Roumanie), 17-18 novembre 2005.
- Semaine FEDRE : « Changements climatiques : énergies et mobilité » ; et
- Lancement de « Climat Europa » avec la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris, un programme de sensibilisation sur l'évolution climatique
Genève, Centre International de Conférences de Genève, 23-27 janvier 2006. Programme Climat, Mobilité, Energie
- Forum « Clean coal. Une source énergétique majeure. Réserves et évolution des technologies ».
Bucarest. Programme Energie/charbon (attente de confirmation des partenaires)

Denis de Rougemont, l'inspirateur

La Fondation Denis de Rougemont pour l'Europe, créée en 1987, est domiciliée à la même adresse que la FEDRE. Son Président, Claude Haegi, et son Secrétaire exécutif, François Saint-Ouen, sont les mêmes que ceux de la FEDRE. Tout ceci n'est pas un hasard ...

La FEDRE s'appuie en effet sur l'héritage spirituel de Denis de Rougemont (1906-1985). Celui-ci est un des pionniers de la construction européenne. Il a été par exemple le rédacteur de la Déclaration finale (appelée « Message aux Européens ») du Congrès de La Haye qui lança tout le processus en mai 1948.

L'Europe selon Denis de Rougemont est basée sur la Personne et ses droits inaliénables. L'intégration du continent, facteur de paix, doit impérativement être à son service.

Plus tard dans son œuvre (*Lettre ouverte aux Européens*, 1970 ; *L'avenir est notre Affaire*, 1977), Denis de Rougemont sera un pionnier de la réflexion sur la place des autorités locales et régionales dans le processus d'union de l'Europe, sur les régions transfrontalières et sur le développement durable. Il effectuera un lien très fort entre les autorités de proximité et la protection de l'environnement.

Sur tous ces points, la FEDRE s'inspire de la pensée de Denis de Rougemont qu'elle s'efforce toujours de réactualiser pour faire face aux enjeux du XXI^e siècle.

Le site Internet de la Fondation www.fondationderougemont.org présente une large partie de ses œuvres et des résumés de celles-ci.

Conseil de Fondation

Claude Haegi, Président ; Eric Gabus, vice-Président ;
Suzanne Hurter, Michel Rivoire, Jean-Claude Veillon ; François Saint-Ouen, Secrétaire.